
Probité récompensée

Numéro d'inventaire : 2015.8.4875

Auteur(s) : Alfred Chauffour

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Auguste-Godchaux (Paul) et Cie

Imprimeur : Auguste-Godchaux (Paul)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Collection : Collection Godchaux

Inscriptions :

- sous-titre : Rends à autrui ce qui appartient à autrui
- lieu d'impression inscrit : 10 rue de la Douane, Paris

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Papier et impression polychrome sur la 1ère page. 4ème page à colorier par l'élève en noir et blanc.

Mesures : hauteur : 22,4 cm ; largeur : 17,1 cm

Notes : Histoire en bande dessinée (6 vignettes légendées) : Louis, enfant pauvre trouve en se rendant à l'école une sacoche sur le bord de la route. Il la rapporte à son maître et le propriétaire fort riche pour récompenser Louis le fait instruire au lycée à ses frais.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Filière : Élémentaire

Représentations : scène : enfant, éducation, honnêteté

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Mention d'illustration

ill. en coul.

Objets associés : 1986.01251

2007.02364

2015.8.4372

Cahier n° Appartenant à *Paul*

PROBITÉ RÉCOMPENSÉE
Rends à autrui ce qui appartient à autrui



Le petit Louis était né de parents pauvres, mais il avait été élevé dans la plus grande honnêteté.



Ses parents demeuraient à un endroit un peu éloigné du village; un matin que Louis se rendait à l'école, il trouva sur la route une sacoche paraissant bien garnie.



A la vue de cette sacoche, pas une mauvaise pensée ne lui vint à l'esprit. Il regarda de tous côtés s'il ne découvrirait pas le propriétaire.



Voyant au loin une voiture, il pensa que cette sacoche en était tombée; il courut après en appelant de toutes ses forces.



N'ayant pu rattrapper la voiture, en arrivant à l'école il remit au maître sa trouvaille, le maître le complimenta.



La sacoche contenait une très forte somme; le maître la rendit à son propriétaire, un très riche négociant de la ville qui récompensa le petit Louis, en le faisant instruire au lycée à ses frais.